

**Enseignement supérieur privé à but lucratif : conférence de presse de  
Laurent Champaney et Emmanuel Grégoire**



*De gauche à droite : Laurent Champaney, Emmanuel Grégoire | ©CGE*

**Ce mercredi 26 mars 2025 à l'Assemblée nationale, Laurent Champaney, président de la Conférence des grandes écoles (CGE), s'est exprimé aux côtés du député Emmanuel Grégoire à l'occasion d'une conférence de presse organisée autour de la proposition de loi de ce dernier visant à un meilleur encadrement de l'enseignement supérieur privé à but lucratif pour mieux protéger les étudiants.**

Selon Emmanuel Grégoire, cette conférence de presse est venue souligner « l'urgence absolue » d'une action législative à la suite de la parution du livre de Claire Marchal « Le Cube. Révélations sur les dérives de l'enseignement supérieur privé » le 5 mars dernier.

Emmanuel Grégoire a tout d'abord rappelé le constat opéré dans l'exposé des motifs de sa proposition de loi sur le développement de l'enseignement supérieur privé lucratif : « Ce que j'ai découvert est absolument choquant. Nous sommes en présence de cas d'escroqueries flagrantes et de maltraitance envers les étudiants de ces cursus ». Ce constat, qui propose d'ailleurs **un portrait nuancé de l'ESR français qui refuse de condamner l'enseignement supérieur privé dans son ensemble ainsi que l'apprentissage**, résonne avec les prises de position de la CGE de ces dernières années, concernant ces organismes qui détournent les jeunes de l'enseignement supérieur public et privé de qualité.

Pour répondre à cette situation d'urgence, il importe non seulement de **mettre en œuvre des mesures de régulation**, à même de redonner de la lisibilité à l'offre d'enseignement supérieur, et de faire de ParcoursSup « un véritable tiers de confiance absolu pour les jeunes et leurs familles » d'après Emmanuel Grégoire.

Selon Laurent Champaney, qui dénonce « une apparition rapide et brutale de ces organismes », il importe aussi de donner aux établissements d'enseignement supérieur publics, et, particulièrement, en leur sein, aux Grandes écoles, **de nouvelles marges de manœuvre en matière de fonctionnement et de mise en œuvre très rapide de nouvelles offres de formation**, d'un haut niveau de qualité, répondant aux nouvelles exigences du marché de l'emploi. C'est précisément cette nouvelle agilité qui permettra aux établissements d'enseignement supérieur publics d'expérimenter à leur guise des moyens de se développer (moyens humains, financiers...) et de renforcer leur attractivité.

Enfin, le président de la CGE a également salué la clarté de l'ambition affichée dans la proposition de loi. Pour Laurent Champaney « C'est un outil utile que nous soutenons. Nous continuerons à nous impliquer dans tous les travaux qui permettront d'avancer sur le sujet ».

D'ores et déjà signée par plus d'une centaine d'élus de tous bords, la proposition de loi devrait être inscrite à l'ordre du jour de la semaine transpartisane de juin 2025. Emmanuel Grégoire conclut alors ainsi la conférence de presse : « Cette proposition de loi a une portée juridique et symbolique qui envoie un message extrêmement fort et clair. Il est vraiment temps d'agir ».

Visionner la [conférence de presse](#) complète

#### À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles, association loi de 1901, rassemble 247 écoles de niveau master et au-delà, ainsi qu'une cinquantaine d'entreprises et organismes membres. Parmi les écoles qui la constituent (156 écoles d'ingénieurs, 42 écoles de management et 45 écoles d'autres spécialités et 4 écoles affiliées), 65% sont des établissements publics, le reste, dans une très grande majorité, sont d'intérêt général. Au-delà de ses missions de représentation d'intérêts auprès des décideurs publics et d'accréditation, habilitation et labellisation des formations délivrées par ses membres, la CGE a une mission de réflexion à travers ses 10 Commissions et une trentaine de groupes de travail. À ce titre, elle joue un rôle clé dans le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international.

[www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr)

LinkedIn : [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](#)

YouTube : [@conferencedesgrandesecoles845](#)

#### CONTACT PRESSE CGE

Agence EPOKA

Nicolas Crépin

[ncrepin@epoka.fr](mailto:ncrepin@epoka.fr)

06 52 32 10 11

Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)